



## Comment accompagner les projets pluriactifs en milieu rural ?

Hélène Tallon, Elodie Valette

### ► To cite this version:

Hélène Tallon, Elodie Valette. Comment accompagner les projets pluriactifs en milieu rural ? : Une expérimentation par la formation menée dans le nord-ouest héraultais (France). Colloque de l'ASRDLF, "Territoire et action publique territoriale : nouvelles ressources pour le développement régional", Aug 2008, Rimouski, Canada. <halshs-00518778>

**HAL Id: halshs-00518778**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00518778>**

Submitted on 20 Sep 2010

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Tallon H., Valette E.. 2008. Comment accompagner les projets pluriactifs en milieu rural ? : une expérimentation par la formation menée dans le nord-ouest héraultais (France). In : CRDT; UQAR, *Territoire et action publique territoriale : nouvelles ressources pour le développement régional* . Québec : ASRDLF, [17 p.]. Colloque de l'ASRDLF, 2008-08-25/2008-08-27, Québec, Canada.

## **Comment accompagner les projets pluriactifs en milieu rural ? Une expérimentation par la formation menée dans le Nord-ouest héraultais (France).**

### **Auteurs :**

Hélène Tallon, CIRAD-ES, UMR TETIS, F-34398 Montpellier Cedex 5  
Elodie Valette, CIRAD-ES, UMR TETIS, F-34398 Montpellier Cedex 5

Campus International de Baillarguet  
TA C-91/F  
34398 Montpellier Cedex 5  
[helene.tallon@cirad.fr](mailto:helene.tallon@cirad.fr) ; [elodie.valette@cirad.fr](mailto:elodie.valette@cirad.fr)

**Thématique spécifique :** O. La multifonctionnalité et son application aux territoires.  
Atelier B : Multifonctionnalité et mutations des systèmes d'activité agricoles et agriruraux

### **Introduction**

Cette communication propose une réflexion sur les dispositifs d'accompagnement et leur adaptation aux spécificités des systèmes d'activité pluriactifs qui se développent dans les territoires ruraux français<sup>1</sup>. Elle s'appuie sur les premiers résultats d'une recherche-action portant sur l'expérimentation d'un dispositif original de formation/accompagnement à la pluriactivité<sup>2</sup>, mis en œuvre dans le Haut Languedoc héraultais<sup>3</sup>. Cette expérimentation intitulée « Formation à l'Entreprise Rurale Pluriactive » a démarré en janvier 2008 et s'achèvera fin octobre 2008. Elle propose à 14 stagiaires une formation de longue durée alternant accompagnement à la construction du projet pluriactif et modules plus classiques d'aide à la création d'une activité pluriactive.

Ce dispositif expérimental contribue à répondre aux enjeux conjoints de la crise du modèle agricole et de la crise du travail sur les territoires ruraux. Ces crises se traduisent par le développement de formes variées de combinaisons d'activité et de pluriactivités, systèmes d'activité qui peuvent être complexes et très innovants. De nouvelles logiques de conduite de l'exploitation agricole, reconnues dans le concept de multifonctionnalité de l'agriculture et dans la notion d'agriculture durable, apparaissent et sont légitimées. Cette complexification des finalités de l'exploitation agricole se développe en parallèle à la crise plus générale du travail dans nos sociétés modernes. L'apparition de nouvelles formes d'activité et d'emploi (pluriactivité en particulier) représente, outre une réponse à la crise sectorielle agricole, une

---

<sup>1</sup> Cette communication s'inscrit dans le cadre d'une thèse de doctorat (CIRAD-Université Montpellier 3, co-encadré par J-Ph Tonneau et L Laurens) étudiant les relations entre les projets pluriactifs qui se développent dans les territoires ruraux et leur accompagnement.

<sup>2</sup> Formation portée par le GRETA des Hauts Cantons de l'Hérault et le CIRAD et financé par le Conseil Régional Languedoc Roussillon

<sup>3</sup> Cantons ruraux du Nord-Ouest de l'Hérault

alternative à la « société salariale » ou « société du travail en crise » (Meda 1995). La pluriactivité permet de porter un autre regard sur son activité, et les motivations existentielles sont souvent au coeur du projet pluriactif : recherche d'une qualité de vie, mobilisation de l'ensemble de ses compétences, adaptation de l'activité au lieu de vie..... Ce positionnement est original au sein des modèles dominants de l'activité agricole et du travail. De fait, les dispositifs d'accompagnement adaptés à ces nouvelles formes d'activité sont très peu développés.

Dans ce contexte, le dispositif expérimenté dans le Haut Languedoc héraultais s'interroge sur les conditions d'émergence et de mise en œuvre d'un projet pluriactif sur un territoire rural. Les premières analyses établies dès les premières semaines, et confirmées à l'issue du sixième mois de formation, montrent que la majorité des porteurs de projet souhaitent inscrire leur activité en dehors des formes classiques du travail et de l'activité. Cette remise en cause concerne les formes proprement dites du travail (subordination ou rythme) mais aussi les statuts de l'activité et ses normes. Ce positionnement de distanciation peut être analysé en replaçant le projet pluriactif dans le contexte englobant du travail et « des nouvelles relations d'emploi engendrées par les mutations récentes du capitalisme » (Menger 2002).

A travers la présentation et le questionnement du dispositif expérimental, depuis les hypothèses fortes de sa conception jusqu'aux modalités de sa mise en œuvre, à travers ensuite la présentation des projets des stagiaires accompagnés et de leurs évolutions au cours de la formation, cette communication entend questionner l'accompagnement spécifique du projet pluriactif, mais également inscrire plus largement ce questionnement dans le champ de la réflexion sur le travail et l'activité, et leurs mutations contemporaines.

## **1. L'accompagnement à la pluriactivité : cadre d'action pour les territoires ruraux**

### **1.1 Pluriactivité et systèmes d'activité dans les territoires ruraux (cadre général)**

Il y a près de deux siècles, lorsque les prémices de la société industrielle émergent, c'est en Occident l'ensemble d'un système économique qui se met à changer en profondeur, modifiant avec lui les politiques publiques et surtout les rapports fondamentaux de l'homme à son espace rural. En se modernisant via la spécialisation et l'intensification qui vont permettre l'insertion de l'agriculture dans le marché, les paysans sont amenés à devenir agriculteurs puis exploitants agricoles, gestionnaires d'un capital dont on attend toujours une plus grande rémunération : ils abandonnent de fait l'autonomie alimentaire qu'ils possédaient alors. Cette modernisation agricole, qui devient effective en France après la deuxième guerre mondiale, a eu les effets bien connus sur les territoires impropres à toute forme d'agriculture intensive : diminution drastique du nombre d'agriculteurs, concentration de la propriété foncière et des aides publiques, perte des liens sociaux et en dernier lieu abandon des villages et des territoires. Dans le même temps le développement industriel mettra fin à l'industrie domestique des campagnes, transformant les paysans en ouvriers à façon (Weber 1985) entièrement dédiés à leur manufacture ou à leur industrie. Le système du travail et le système économique sont alors à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle radicalement transformés : l'économie paysanne, dans son principe non monétaire (Mendras 1976), a laissé la place à une économie capitaliste dans laquelle la finalité du travail est de percevoir un salaire. Le travail dans cette nouvelle économie « fait naître, à la place de l'ouvrier-producteur le travailleur-consommateur : c'est-à-dire l'individu social qui ne produit rien de ce qu'il consomme et ne consomme rien de ce qu'il produit » (Gorz 1988). Ce système et la société salariale qui en résulte se développeront pendant un siècle, formant le cadre normatif du travail dans la société

occidentale en attachant à l'emploi rémunéré l'ensemble des droits sociaux fondamentaux des individus.

Or ce système est entré en crise depuis une trentaine d'années. Montée du chômage, précarité, travailleurs pauvres, le phénomène s'accroît malgré les très nombreuses mesures de soutien à l'emploi menées par les gouvernements de tous bords. Pour une partie de la population, l'éclatement du modèle fordiste du travail depuis les années 1970, dans lequel la reproduction du ménage est liée à la spécialisation d'une activité apportant un revenu croissant (Gorz 1997 ; Laurent, Mouriaux 2006) a des conséquences lourdes : concentration des emplois autour d'une classe d'âge resserrée, augmentation de la précarité, tensions dans le financement des périodes d'inactivité, le problème de l'accès au travail étant particulièrement important dans une société qui lui conditionne un ensemble de droits fondamentaux (accès à la santé par exemple).

En parallèle à cette crise du travail se développe une crise du modèle de modernisation agricole issu de l'après guerre. Les territoires ruraux supportent ainsi depuis 20 ans cette double crise dont l'impact est extrêmement traumatisant dans de nombreuses régions rurales.

Dans les espaces ruraux les réactions à ces crises conjuguées seront de deux types :

- de nouveaux modes de gestion de l'activité vont se développer, à contresens du modèle dominant : activités « atypiques », pluriactivité, activités hors norme forment aujourd'hui la trame de l'activité économique de nombreux territoires ruraux.
- Les territoires vont s'organiser et devenir des lieux d'expérimentation du développement rural

#### **a- Un nouveau mode de gestion de l'activité : le système d'activité pluriactif**

La crise du modèle agricole a fait émerger de nouvelles logiques de conduite de l'exploitation agricole, reconnues dans le concept de multifonctionnalité de l'agriculture, et qui s'expriment à l'intérieur de systèmes d'activités très divers (Mundler P, Guernonprez B, Pluvinage J. 2007). Bien qu'en partie masquées par la modernisation agricole des campagnes françaises d'après guerre et les succès de l'exploitation agricole qui en découlent, certaines formes variées de pluriactivité agricole ont perduré sur les territoires ruraux impropres à toute forme d'agriculture intensive. Apportant certaines réponses à cette crise, ces formes ont cessées d'être considérées comme les reliquats d'une agriculture non modernisée mais sont au contraire encouragées depuis 20 ans. Le droit a fait évoluer la définition même de l'exploitation agricole de manière à lui permettre d'intégrer de nombreuses autres activités non liées à la production (Bodiguel 2002, Cazaux 1993, Couturier 1994). A la fin des années 80, la notion de développement durable, qui infiltre rapidement la conscience collective des pays du Nord, va devenir un fil conducteur du développement rural et s'appliquer à l'agriculture. Or mettre en place une agriculture durable revient à proposer aux agriculteurs un nouveau contrat social et à adopter une position politique remettant en question l'agriculture moderne et ses orientations technico-économiques (Landais 1998). La réflexion portant sur les formes possibles d'agriculture durable replace ainsi l'exploitant au centre d'un système d'activités et ouvre les mentalités à la reconnaissance de la pluriactivité.

L'étude actuelle de la pluriactivité agricole par le biais du concept de système d'activité contribue à élargir sa problématique et rend possible une vision holistique intégrant l'ensemble des membres de la famille ou du groupe social auquel le projet se réfère, qui permet de dégager les objectifs stratégiques moteurs du projet (Paul 1994).

#### **b- Territoires ruraux et nouvelles formes d'activité**

Dès les années 1970 les territoires ruraux ont étudié la question de leur devenir économique en distinguant évolution rurale et évolution agricole (Houée 1996). De nombreuses politiques de développement rural ont été imaginées et testées, et des réflexions très poussées sur l'accompagnement des changements et les choix de développement ont été menées. Dans les années 1980 ces réflexions bousculent les modèles en place et voient dans la pluriactivité une possibilité de garder un tissu économique diversifié et des campagnes dynamiques. Si les modèles institutionnels peinent à suivre ces évolutions, les systèmes d'activité ruraux ont continué à évoluer et à s'adapter aux contextes économiques dans lesquels ils prennent racine. Le repeuplement des campagnes depuis 20 ans, peut être fruit « d'un désir de campagne (Hervieu et Viard 1996), il provient aussi plus récemment du développement de la précarité et du chômage dans les pôles urbains (Pagès 2004) qui fait migrer ces nouveaux exclus vers les campagnes « Les territoires ruraux sont désormais sur les chemins de l'exclusion urbaine » (Ferrier 2003). Les habitants des espaces ruraux ou les migrants mettent en place de nouvelles formes d'activité, pour répondre à leurs aspirations ou pallier l'absence de modèles adaptés à la situation économique de leur territoire d'attache. Dans les zones rurales marginalisées se crée une agriculture revendiquée comme « paysanne »<sup>4</sup> et se développent des systèmes d'activité très variés qualifiés par de nombreux termes : nouvelles activités, activités atypiques, activités informelles, alternatives, hétérodoxes, etc. Ces activités professionnelles sont toujours plus éloignées du modèle de l'emploi unique à plein temps exercé tout au long de la vie et du modèle fordiste dans lequel la reproduction du ménage est liée à la spécialisation d'une activité apportant un revenu croissant (Mouriaux 2006).

De ce fait les espaces ruraux deviennent plus ou moins malgré eux des espaces d'expérimentation de nouvelles formes d'activités. La mise en place de nouveaux cadres territoriaux et l'élargissement du rôle et des compétences des collectivités territoriales offre par ailleurs aux espaces ruraux, dans lesquels l'intercommunalité s'est particulièrement développée depuis la loi ATR de 1992 et les diverses lois Voynet (1995), Chevènement (1999) et SRU (2000) qui lui ont succédé (Perriet-Cornet 2001) de nouvelles modalités de gestion et d'accompagnement des projets d'activités. L'on peut ainsi observer que les territoires ruraux sont particulièrement précurseurs dans la mise en place d'outils offrant un cadre juridique à certaines pratiques atypiques (ex groupements d'employeurs, coopératives d'activité et d'emploi...).

Dans les zones victimes d'un fort exode rural, les structures d'appui au développement territorial ont bien pris la mesure de l'importance de l'accueil de nouveaux ruraux (collectif ville-campagne 2003) et la France a été particulièrement pionnière dans la mise en place de politiques d'accueil (Saleilles 2007). Ces politiques locales d'accueil de nouveaux actifs sont en général couplées à des politiques d'accompagnement de projets, et sont présente aujourd'hui dans de nombreux territoires. En effet la demande d'accompagnement augmente corrélativement au développement des nouvelles formes d'activité..

L'échelle locale permet l'expression de la diversité des situations d'activité rencontrées, et cela d'autant plus que ces nouvelles activités ont pour caractéristique d'être, par choix de leurs porteurs, très liées à leur lieu d'implantation. C'est donc à cette échelle que peuvent être repérés les besoins des porteurs de projet. Les possibilités d'agir et d'innover sont aujourd'hui importantes, les territoires ruraux bénéficiant des nouvelles compétences transférées aux collectivités territoriales d'une part et faisant l'objet de politiques de développement (état, Europe, région, etc.) d'autre part. Il s'avère pourtant que l'accompagnement des nouvelles formes d'activités fait effectivement l'objet de peu d'innovations, si l'on excepte les quelques territoires pilotes comme la Région Rhône-Alpes, le Limousin ou la Bretagne.

---

<sup>4</sup>En 1981 la Confédération Nationale des Travailleurs Paysans construira son identité autour de ce terme.

## **1.2 L'accompagnement des projets ruraux pluriactifs : quelle spécificité ?**

Malgré l'identification de spécificités fortes, et leur reconnaissance tant par les structures d'accompagnement que par les chercheurs, les porteurs de projet pluriactif peinent à trouver l'accompagnement qui leur est nécessaire (Aubrée et Maréchal 2006), et cela malgré les possibilités multiples d'accompagnement existantes en territoire rural.

Les structures d'insertion vers l'emploi sont démunies face à la détérioration de certaines situations professionnelles et à la demande croissante d'accompagnement d'activités pluriactives ou atypiques qui sont mal adaptées aux cadres classiques de l'accompagnement, et les dispositifs d'accompagnement du projet pluriactif n'existent pas en tant que tels (sinon marginalement). Ils sont dilués dans des dispositifs d'appui à la création d'activité multiples, parfois concurrentiels, encore peu coordonnés entre eux, et qui ne jouent pas tous le même rôle selon les phases du projet du ménage, l'espace géographique d'intervention, la nature des activités envisagées ou mises en œuvre, le statut social du « porteur de projet », les instruments et les méthodes de l'appui technique et financier, etc.

De plus en plus de travaux de recherches ou de structures d'accompagnement mettent pourtant en avant la spécificité du projet pluriactif qui se développe sur un territoire rural. Expression d'un projet de vie personnel ou familial, le projet de création d'activité, souvent complexe, intègre de nombreuses activités en interrelations fortes et, pour les projets agricoles, une forte composante environnementale. Dans la très grande majorité des cas, les migrations vers le rural (et en particulier vers le rural le plus reculé) correspondent pour le créateur d'activité à la recherche d'une meilleure qualité de vie (Font 2000), et ses motivations dans la création sont plus existentielles qu'économiques (Saleilles 2007). Le système d'activité pluriactif est souvent complexe et met en difficulté les structures d'accompagnement mal adaptées à sa prise en charge : ces structures sont sectorialisées alors que le système d'activité se situe sur plusieurs secteurs, elles sont contraintes par les politiques et leurs institutions de référence qui n'offrent pas forcément les services ou les outils adaptés à leurs demandes ; leur cadre bien défini ne permet pas toujours la créativité nécessaire au développement de nouvelles activités et à la création d'emplois pluriactifs ; leurs moyens sont limités et corrélativement leurs possibilités d'accompagnement des publics (alors même que l'accompagnement des porteurs de projet hors norme ou les plus fragiles nécessite un accompagnement plus long et plus dense), et elles ciblent des publics spécifiques. De plus les dispositifs d'accompagnement sont la plupart du temps individuels, ce qui limite le partage d'expériences, essentiel dans les cas de pluriactivité où les systèmes, bien souvent originaux et uniques, explorent des formes juridiques ou des modes d'action peu connus et peu relayés. Enfin ces dispositifs ont des difficultés à imaginer un autre modèle d'activité, ou, pour ceux qui le font, ont du mal à traduire sur la scène politique ou institutionnelle les revendications dont ils se font l'écho. Cette inadaptation des dispositifs peut découler de la méconnaissance des systèmes d'activité en place et de leur extrême variabilité.

Les recherches portant sur l'accompagnement des porteurs de projet pluriactifs sont récentes et encore peu nombreuses, celles-ci ayant plus particulièrement porté ces dernières années sur l'analyse du phénomène de la pluriactivité et sur ses conséquences en termes d'évolution des activités (en particulier agricoles). Un travail de référence a été mené en région Rhône-Alpes dans le cadre du projet PSDR2 « Territoires, acteurs et agriculteurs en Rhône-Alpes » par Laurent, Mundler et Mouriaux en particulier et dans le cadre du programme Terriam en Bretagne. Ces travaux concernent les systèmes d'activité agricoles, et sont enrichis par une thèse récente en science de gestion portant sur l'accompagnement des créateurs d'activité

néo-ruraux, qui ouvre à l'ensemble des secteurs économiques. Un projet PSDR en Languedoc Roussillon INTERSAMA « Insertion TERRitoriale des Systèmes d'Activités des Ménages Agricoles » (2008-2011) coordonné par Pierre Gasselin (INRA/UMR Innovation) sera lancé en automne prochain. Son l'objectif central est d'analyser la façon dont les acteurs investis dans des systèmes d'activités « complexes » construisent et/ou subissent les mutations de leur ancrage social, sectoriel et territorial et l'accompagnement de ces acteurs est fortement questionné.

## **2. Un nouveau dispositif : la formation/ accompagnement à l'entreprise rurale pluriactive**

### **2.1 Le territoire du Haut Languedoc héraultais**

Le territoire du Haut-Languedoc est situé au Nord Ouest du département français de l'Hérault, dans la Région Languedoc-Roussillon, et est inclus en partie dans le nouveau Pays<sup>5</sup> « Haut-Languedoc et Vignobles ». Constitué de 89 communes rurales et comprenant 54038 habitants (RGP 1999), il est ponctué de quelques bourgs et villes de petite taille (Bédarieux la ville la plus peuplée de la zone compte 6000 habitants). Il est également situé en partie dans le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc<sup>6</sup>. Ce territoire rural très diversifié est caractéristique des espaces ruraux français de moyenne montagne méditerranéenne.

Ce territoire, vidé par un exode rural précoce et massif (à titre d'illustration, Prémian, situé au cœur du territoire, comptait 1103 habitants en 1846, contre 705 en 1896, 404 en 1954, et 406 en 1999), aux villages laissés à l'abandon avant d'être réinvestis par des populations néo-rurales dès les années 1960, a attiré de nombreux scientifiques sensibles à ses paysages et à sa richesse écologique, et ont été mis en place dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle de nombreuses mesures de protection, ayant sans doute contribué à laisser ce territoire à l'écart du développement connu par d'autres espaces méditerranéens similaires. Ce phénomène a été particulièrement marqué dans cette région, et le relais du développement touristique n'est apparu que tardivement (fin des années 1980), contrairement à ce qu'on a pu observer dans de nombreuses régions méridionales de moyenne montagne. Cette mise à l'écart a eu des conséquences diverses et parfois singulières :

- départ massif des jeunes actifs et quasi abandon des formes les plus traditionnelles d'agriculture d'autosubsistance (petit élevage, petit maraîchage, castaneiculture) faiblement

---

<sup>5</sup> Initié par la Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement du Territoire (LOADT) du 4 février 1995, article 22 - confirmée par la Loi d'Orientation pour l'Aménagement Durable et le Développement du Territoire (LOADDT) du 25 juin 1999 - article 25 – le Pays est un établissement public de coopération intercommunale recouvrant un territoire « présentant une cohésion géographique, culturelle, économique ou sociale » et « exprimant la communauté d'intérêts économiques et sociaux ainsi que le cas échéant les solidarités réciproques entre la ville et l'espace rural ». Le pays n'est pas un échelon administratif supplémentaire : il est un lieu d'action collective autour d'un projet commun de développement. Le contrat de pays est inscrit au contrat de plan Etat-Région et est structuré autour d'une charte définissant le projet de territoire.

<sup>6</sup> Un Parc Naturel Régional (PNR) est un [établissement public](#) de coopération créé entre des [collectivités territoriales](#) et labellisé par l'État, recouvrant le territoire d'une zone rurale remarquable, afin de protéger son paysage et son patrimoine et d'y mettre en œuvre un [développement économique durable](#). Les PNR ont été créés en [France](#) par un décret en date du 1<sup>er</sup> mars [1967](#). Le territoire d'un PNR est classé par [décret](#) du premier ministre pour une période de 12 ans renouvelable. Les règles de gestion d'un PNR figurent dans sa charte. Depuis le 25 avril 1988, la préservation des richesses naturelles, culturelles et humaines est à la base du projet de développement et de la Charte des PNR.

corrélé à l'émergence d'une agriculture modernisée. Certaines communes du territoire sont encore aujourd'hui dans cette dynamique d'abandon.

- installation dès la fin des années 1960 de populations citadines venues principalement du Nord de la France ou du Nord de l'Europe, à la recherche d'une vie proche de la nature. Ces migrations vont progressivement changer de nature : à ces personnes rejetant le mode de vie urbain vont succéder des personnes recherchant un mode de vie citadin à l'intérieur d'une nature apparaissant comme « sauvage » et préservée, ainsi que, plus récemment, des personnes en situation d'échec à la ville, souvent jeunes.

Dans tous les cas, ces nouvelles populations vont transformer fondamentalement les réseaux relationnels de cet espace rural, créant parfois des réseaux parallèles assez éloignés des réseaux économiques classiques.

- environnement préservé et infrastructures peu développées, donnant l'image d'un territoire « naturel », image relayée aujourd'hui par les politiques locales de développement et portée par les nombreuses démarches de labellisation des activités du territoire (agricoles, touristiques, santé via le thermalisme...).

- Développement d'un secteur touristique diffus, basé principalement sur l'accueil et la relation entre le touriste et l'habitant, imbriqué au secteur agricole du territoire dont il sera l'une des vitrines les plus importantes.

Cependant, malgré ses potentialités, les handicaps structurels de ce territoire en matière de développement économique sont sévères et aujourd'hui les indicateurs de précarité de la zone sont tous particulièrement forts, certaines des communes du Haut Languedoc héraultais étant parmi les plus pauvres du département (diagnostic Pays HLV 2006). Le territoire du Haut Languedoc doit aujourd'hui relever un double défi : maîtriser ses propres mutations et absorber l'onde de choc du chômage urbain, particulièrement fort dans l'Hérault et la Région Languedoc Roussillon. L'enclavement de la zone et son éloignement des pôles urbains ont contribué à sa mise à l'écart de la compétitivité territoriale, et la succession voire la juxtaposition complexe de politiques de développement mises en œuvre sur le territoire depuis la deuxième moitié du 20<sup>ème</sup> siècle ont été autant de contraintes paradoxales au développement attendu. On peut constater que les activités économiques du territoire, traditionnelles ou émergentes, ne permettent pas de résoudre le problème actuel de l'emploi, et que les dispositifs actuels sont insuffisamment coordonnés avec le projet territorial en cours d'affirmation (Pays Haut Languedoc et Vignobles), qui lui-même a besoin de dispositifs spécifiques pour mettre en œuvre ses programmes d'action.

Malgré ces forts handicaps, de nouvelles populations s'installent (le phénomène migratoire est cependant fortement atténué par rapport au reste du département : dans le Pays Haut Languedoc et vignobles l'évolution de la population entre 90 et 99 a été de +3,05%, contre 12,8% pour l'Hérault, [source RGP 99]), et les jeunes, phénomène nouveau, ne quittent plus le territoire. A la demande sociale d'espaces naturels s'ajoute une demande sociale d'activités dont la rémunération ne serait pas en opposition avec des aspirations individuelles, familiales ou éthiques. A côté de ces nouveaux actifs se retrouvent des personnes ayant perdu leur activité ou à la recherche d'un nouveau projet d'activité. Toutes ces personnes sont donc amenées à prendre en main leur projet d'activité.

En conséquence les activités "hors normes" sont nombreuses sur le territoire et les créateurs d'activité font appel à de nombreuses stratégies de développement, en particulier à la pluriactivité (plus de 70% des très petites entreprises du territoire travaillant dans les domaines de l'agriculture, du tourisme, de l'environnement et du patrimoine sont diversifiées ou pluriactives (Tallon 2005). Le nombre de petites entreprises rurales, générant le plus souvent de l'auto-emploi, est en progression. Ces entreprises sont très souvent familiales et suivent le modèle de la petite exploitation agricole dont elles reprennent le même mode



d'insertion économique, basé sur les filières courtes, les réseaux et les marchés locaux. Cependant, s'il existe bien un dynamisme sur ce territoire, se traduisant par la revitalisation de la plupart des villages, celui-ci est très fragile et est peu accompagné par les structures de développement économique, malgré des besoins exprimés et une attention naissante portée par les élus et les collectivités locales aux mutations de l'activité sur leur territoire.

## **2.2 L'expérimentation**

Partant du constat du développement important de la pluriactivité sur ce territoire (Tallon 2005) et de ses difficultés de reconnaissance et d'accompagnement, une ingénierie de formation (Daatep2 2005) a mené à la conception et à l'expérimentation d'un dispositif original de formation/accompagnement à la pluriactivité<sup>7</sup>. Cette expérimentation intitulée « Formation à l'Entreprise Rurale Pluriactive » a été financée par la Région Languedoc Roussillon au titre de son programme « Expérimentation, Recherche, Innovation et a démarré en janvier 2008 sous la maîtrise d'oeuvre d'un organisme de formation, le Gréta des Hauts Cantons de l'Hérault. Le dispositif de formation a pour objectif général de permettre la création et le développement d'activités pluriactives rurales, intégrées à leur territoire et remplissant des missions dites de multifonctionnalité, par l'expérimentation d'une démarche de formation / accompagnement spécifique.

Elle propose à 14 stagiaires une formation de longue durée (9 mois) alternant accompagnement à la construction du projet pluriactif et modules de formation permettant l'acquisitions de compétences pour la conduite d'une activité pluriactive (insertion territoriale du projet, réglementation et statuts, gestion du temps, formes de mutualisation et démarches collectives). Le dispositif expérimenté permet de s'interroger sur les conditions d'émergence et de mise en œuvre d'un projet pluriactif sur un territoire rural. Il permet de suivre au jour le jour la construction et suivi de projets pluriactifs et, en dé-sectorialisant l'accompagnement et en décloisonnant dispositifs de formation et d'accompagnement, de construire pas à pas une méthodologie d'accompagnement au projet pluriactif. Cette action s'appuie sur un collectif de structures d'accompagnement du territoire (IFAD, Terres Vivantes, Pays HLV) et un réseau de chercheurs (Cirad, IAMM, Université d'Avignon) qui apportent la base des interventions dans la formation.

## **2.3 Les aspects innovants de la formation**

Cette formation a été mise en place suite à une ingénierie préalable réalisée par 5 structures accompagnant des porteurs de projet sur le territoire et confrontées de façon récurrente à la problématique de la pluriactivité. Ce partenariat s'est mis en place de lui-même, ces structures étant complémentaires et se retrouvant autour d'une vision du développement territorial partagée : Terres Vivantes 34 accompagne les créateurs d'activité agricoles ne bénéficiant pas

---

<sup>7</sup>La conception, la mise en œuvre et l'animation de ce dispositif font l'objet d'une recherche-action, cadre d'une thèse de doctorat menée par Hélène Tallon et codirigée par Jean-Philippe Tonneau (CIRAD / UMR TETIS) et Lucette Laurens (Université Montpellier 3 / UMR Innovation). Cette recherche est en outre intégrée à un projet PSDR INTERSAMA « INsertion TERRitoriale des Systèmes d'Activités des Ménages Agricoles » (2008-2011) coordonné par Pierre Gasselin (INRA/UMR Innovation) dont l'objectif central est d'analyser la façon dont les acteurs investis dans des systèmes d'activités « complexes » construisent et/ou subissent les mutations de leur ancrage social, sectoriel et territorial. Enfin cette recherche s'inscrit aussi au sein d'un dispositif régional expérimental d'appui à l'entreprise rurale pluriactive développé par le Conseil Régional Languedoc Roussillon, et est appuyé par le Conseil Général à travers sa direction de l'ingénierie du développement et le Pays Haut Languedoc et Vignobles (Nord ouest de l'Hérault) qui met actuellement en place des démarches d'accompagnement des porteurs de projet du territoire.

des aides classiques à l'installation (exploitations de petite taille ou atypiques par exemple) ; l'IFAD est une structure issue du courant de l'éducation populaire et accompagne dans une démarche d'économie sociale et solidaire des projets liés au tourisme ou aux services ; la FDCIVAM est aussi issue du mouvement de l'éducation populaire et mène des actions d'accompagnement collectif autour de l'agriculture et de la ruralité ; le Plie de la vallée de l'Orb, très impliqué dans les ouvertures économiques apportées par la pluriactivité sur les territoires ruraux, était chargé de l'insertion professionnelles des personnes allocataires de minima sociaux ; enfin le Gréta des Hauts Cantons est un organisme de formation continue du Ministère de l'Education Nationale et qui a conduit de 1999 à 2005 un projet européen de développement territorial portant sur la pluriactivité et le développement de compétences adaptées aux nouveaux marchés de l'emploi en Haut Languedoc. Complémentaires et non concurrentes, elles ont entre elles des relations de travail constructives qui leur permettent de participer à une réflexion engageante voire même déstabilisante, leurs limites et leurs doutes en matière d'accompagnement de projets pluriactifs étant au cœur même de leur motivation à participer à ce dispositif de formation/accompagnement. Ce partenariat s'est enrichi un an plus tard de l'organisme de recherche du CIRAD<sup>8</sup>, englobant cette démarche dans un projet de recherche-action plus large.

Le cœur du dispositif est l'expérimentation du couplage entre formation et accompagnement de projet. En effet, ce couplage permet d'intensifier l'accompagnement, les porteurs trouvant dans la formation des éléments leur permettant de faire évoluer leur projet et un appui extérieur permanent. Il permet d'autre part de diversifier les points de vue, tant pour le porteur que pour l'accompagnateur qui peut s'appuyer sur une autre structure pour chercher l'information qui lui fait défaut. L'accompagnement est réalisé par 3 des 5 structures impliquées dans l'ingénierie (des réorganisations ayant eu lieu sur le territoire ou dans les structures), ainsi que par de nouvelles structures compétentes. L'accompagnement prend plusieurs formes :

- Une forme individuelle « classique ». Cette accompagnement est réalisé par deux structures et un intervenant extérieur : Terres Vivantes pour le volet agricole, l'IFAD pour le volet service ou tourisme et un enseignant-chercheur, acteur du territoire du Haut-Languedoc pour le volet ressources territoriales. Le porteur est seul avec l'accompagnateur et il peut, à sa convenance, passer d'une structure à l'autre. Toute cette démarche est entièrement volontaire.
- Une forme collective : l'ensemble du groupe est face à une structure d'accompagnement et les points de l'accompagnement sont discutés en commun à partir de chaque projet. L'ensemble du groupe participe aux échanges et peut apporter son expérience et utiliser les informations mentionnées. Ce sont des structures plus spécialisées qui réalisent cet accompagnement (MSA, accompagnement aux métiers d'art, Pays HLV...)
- Un accompagnement collectif aux projets collectifs. Dès le début de la formation est apparu le besoin de réfléchir à des formes de mutualisation et de construire des outils coopératifs pour appuyer les démarches individuelles de création d'activité. L'ensemble du groupe se retrouve avec les chercheurs et des accompagnateurs pour imaginer et élaborer les projets collectifs pouvant leur venir en appui.

L'ensemble de ces actions d'accompagnement donne lieu à des synthèses individuelles et collectives menées par le Cirad.

---

<sup>8</sup>Centre de Coopération Internationale et de Recherche Agronomique pour le Développement

La formation cherche à s'adapter à la complexité du projet pluriactif ; ce sont ainsi les compétences transversales qui sont développées et particulièrement celles liées à la créativité, à l'ouverture et à la capacité de construire et de formaliser une stratégie. La formation vise à rendre les porteurs autonomes et à leur permettre d'affirmer et de défendre leurs choix.

Une des hypothèses forte de l'expérimentation est que le territoire est fondamental dans la mise en place et la pérennité d'une activité pluriactive. Sur les 4 axes de la formation, un est consacré au territoire, envisagé sous sa forme de ressource mais aussi de système intégrant les projets pluriactif et évoluant avec eux.

### 3. Un nouveau mode d'appréhension du travail dans les systèmes d'activité pluriactifs ? Une approche par les projets développés dans la formation

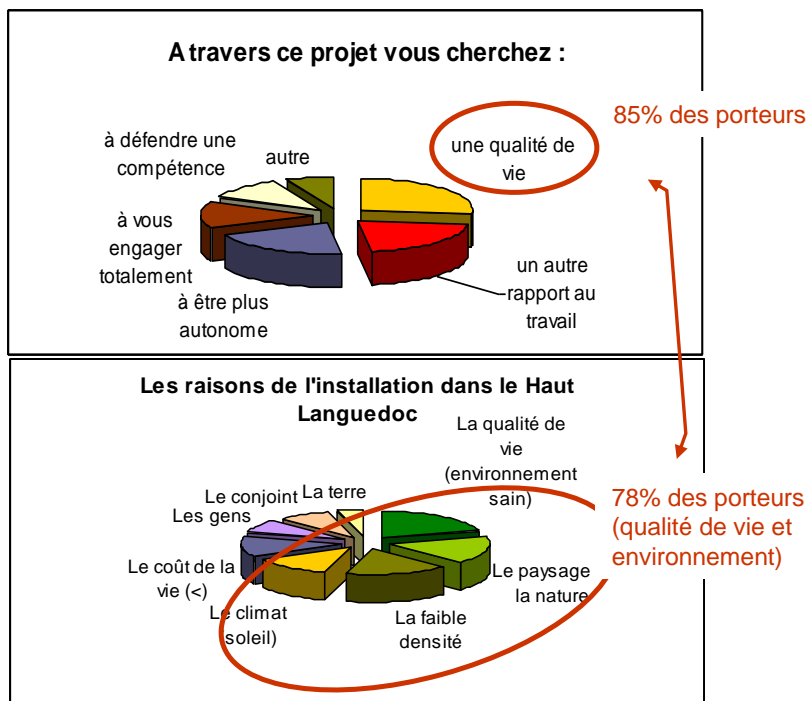
Pour rentrer dans la formation, deux prérequis étaient demandés : avoir un projet pluriactif et être en mesure de suivre une formation longue. Les femmes ont été très majoritaires à se présenter et sur 14 porteurs entrés dans la formation se trouvent 12 femmes. Les porteurs ont une moyenne d'âge de 41 ans (de 33 à 58 ans) et tous ont une expérience professionnelle conséquente. Seuls 2 porteurs sont originaires du territoire, et l'installation sur le territoire peut être très récente (moins de deux ans) ou ancienne (plus de 15 ans).

Les projets sont variés mais cependant la moitié d'entre eux ont une base agricole

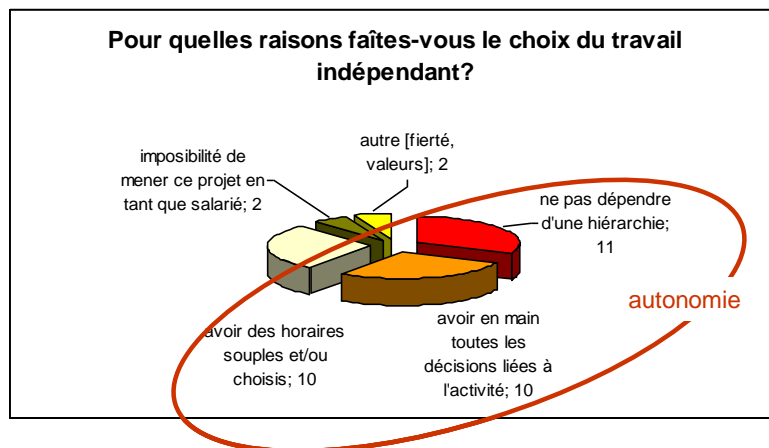
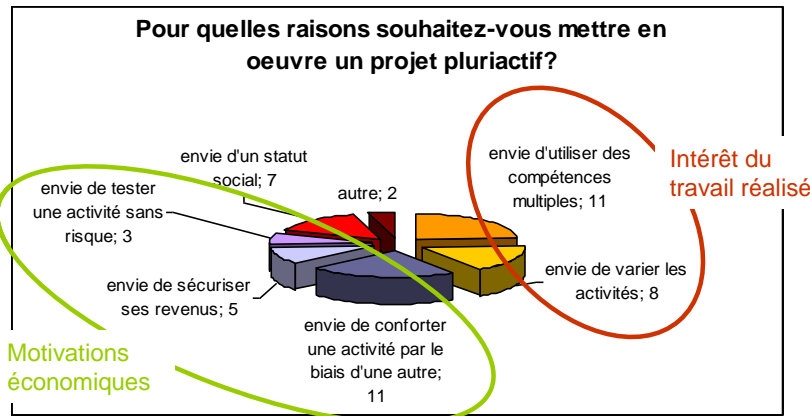
Porteurs		Projets
Age	Date d'installation sur le territoire	
33 ans	< 2 ans	boutique d'objets de décoration / patine de meubles et décoration intérieure ( <b>activité de commerce / activité d'artisanat</b> )
33 ans	15 ans	production de plantes aquatiques et confection de bassins / aménagement d'un lieu d'accueil, de visite et de vente ( <b>activité agricole / activité d'accueil</b> )
35 ans	1 an	yoga, thérapie, accompagnement à la naissance ( <b>activité de développement personnel</b> )
38 ans	1 an	création de sites web, graphisme / gîtes ( <b>activité de service / activité d'accueil</b> )
39 ans	3 ans	activités autour de la capoeira / création de jeux de société ( <b>activité culturelle / activité d'artisanat d'art</b> )
44 ans	7 ans	Reiki ( <b>activité de développement personnel</b> )
46 ans	12 ans	élevage caprin / accueil à la bergerie et animations ( <b>activité agricole / activité d'accueil</b> )
48 ans	Née à la périphérie	maraîchage / services à la personne (petit entretien des jardins, nettoyage) ( <b>activité agricole / activité de service</b> )
49 ans	> 15 ans	création de bijoux / maraîchage / gîte écologique ( <b>activité agricole / activité d'artisanat d'art / activité d'accueil</b> )
51 ans	> 15 ans	vente en ligne de partitions anciennes / accueil de cavaliers ( <b>activité agricole / activité de commerce</b> )
52 ans	de 10 à 15 ans	formation en comptabilité, comptabilité des très petites entreprises et des entreprises de spectacle vivant / production de plantes ornementales et potagères ( <b>activité agricole / activité de service</b> )
53 ans	20 ans	accueil d'enfants / reliance intergénérationnelle par les travaux de couture / créations de chapeaux et autres créations liées aux travaux de fil ( <b>activité d'artisanat d'art / activité de service</b> )
55 ans	née dans le territoire	production de truffes / pépinière de tilleul mycorhizé ( <b>activité agricole</b> )
58 ans	1 an	formation en anglais et traduction / gîtes ( <b>activité de service / activité d'accueil</b> )

Chez 10 de ces 14 porteurs, une des activités est déjà active soit de manière formelle (salarial pour 2 porteurs) ou informelle, une des attentes de la formation étant de pouvoir exercer légalement ses activités. La moitié des porteurs est allocataire du RMI (revenu minimum d'insertion), et 8 sur 14 vivent en couple.

Les motivations sous jacentes à l'idée du projet sont très homogènes et arrive en premier lieu le désir d'obtenir une meilleure qualité de vie, désir qui fait références aux raisons de l'installation sur le territoire. Il y a imbrication entre projet de vie et projet d'activité, le projet étant un moyen de d'accéder ou de conserver la qualité de vie attendue en venant vivre sur ce territoire.



Cette volonté de mettre en place ce projet émane pour près d'un porteur sur deux d'une volonté de changement. Toutes ces personnes exerçaient dans les trois années précédentes une activité. Seules trois porteurs considèrent la pluriactivité comme un passage vers une mono-activité.



Le projet pluriactif permet au porteur d'utiliser au mieux ses compétences (et parmi l'ensemble de ses compétences celles qu'il choisit de développer). Les motivations économiques sont aussi importantes, et combiner des activités peut être un moyen de faire vivre une activité qui répond à des attentes diverses : reconnaissance de l'utilité sociale du travail ou insertion dans des collectifs professionnels (Laurent, Mundler 2006) pour défendre une compétence ou être visible sur son territoire de vie.

Pour la plupart des porteurs, le fait d'être entièrement maître du pilotage de leur projet est essentiel. L'affirmation de la place de la femme en tant que porteuse du projet n'est sans doute pas neutre dans cette réponse. Il est à noter que seuls deux projets sont des projets de couple, ce qui est très différent de ce qu'on observe dans les structures pluriactives en activité : dans le Haut Languedoc, le responsable d'une structure pluriactive liée à l'agriculture ou au tourisme ne travaille seul que dans 20% des cas (Tallon 2005) ; d'autre part les études concernant le développement des systèmes d'activité innovants montrent bien la prédominance des projets de couples : dans le programme ERI<sup>9</sup> 80% des projets du dispositif sont des projets de couple (GREP 1999).

Dépendre d'une hiérarchie apparaît contradictoire avec le projet, et il est à noter que les formes de salariat chez les porteurs qui y ont recours sont extrêmement souples et laissent à l'individu toute sa liberté d'organisation ou de refus des heures ou des tâches proposées.

<b>Compétences nécessaires à la conduite d'un projet pluriactif</b>		
<b>compétences managériales (15 mentions)</b>	<b>compétences d'adaptabilité (12 mentions)</b>	<b>autres compétences (10 mentions)</b>
organisation	sociabilité	endurance

<sup>9</sup>Entreprises Rurales Innovantes, programme menée par la Région Rhône-Alpes (1995) et ayant pour but de soutenir les projets ruraux atypiques et innovants (la pluriactivité étant considérée comme une innovation)

concentration gestion du temps gestion financière gestion administrative articulation d'activités	ouverture disponibilité mobilité changement dynamisme flexibilité curiosité souplesse	réalisme rigueur précision être battant compétence confiance en soi motivation amour de ce qu'on fait patience
---	--	--

La plupart des éléments qui ressortent de ces premières analyses sommaires vont dans le sens des études portant sur la connaissance des systèmes d'activités pluriactifs réalisées sur d'autres territoires (Bretagne<sup>10</sup>, Rhône-Alpes<sup>11</sup> et Ardèche en particulier<sup>12</sup>) et montrent bien le caractère diffusable et généralisable des éléments d'analyse de cette forme d'activité. Cependant à cette phase de l'expérimentation et à partir des observations directes de nouvelles questions se posent :

- Concernant l'accompagnement individuel (le porteur rencontre successivement différentes structures), il est constaté que même à l'intérieur d'un cadre très structuré et structurant, la complexité du projet pluriactif ne peut être traitée. Dans cette relation de face à face, par nature dissymétrique, la confrontation des points de vue et la remise en question des visions stratégiques des différents accompagnateurs sur le projet ne sont pas possibles. Pour prendre un exemple, le choix du statut (fiscal ou juridique) conditionnera fortement la stratégie de développement du projet. Or ces orientations stratégiques dépendent fortement de l'histoire et des motivations de la structure d'accompagnement, qui les relaye à travers le porteur. Le porteur, même s'il est invité à prendre ses propres décisions, peut difficilement choisir entre diverses propositions qui ont toutes leur cohérence et qui sont parfaitement argumentées par les professionnels qu'ils ont en face. Dans la dernière phase (septembre-octobre), le dispositif sera donc réorienté pour ouvrir l'accompagnement : celui-ci mettra face à face un porteur et un ensemble de structures d'accompagnement de manière à créer un véritable espace d'échange et d'argumentation du projet intégrant les visions diverses des accompagnateurs et du porteur.

- Les projets développés font partie intégrante du projet de vie du porteur qui choisit de rester sur ce territoire synonyme de qualité de vie. Les porteurs adaptent donc leur activité qui doit participer à conforter cette qualité de vie à laquelle ils aspirent. Seuls trois porteurs ne sont pas dans cet état d'esprit : un couple récemment arrivé s'est installé sur ce territoire car celui-ci répondait à son projet d'activité (dans ce cas c'est le territoire qui « s'adapte » au projet d'activité), et une autre personne, venue pour suivre son conjoint, envisage de réaliser son projet sur un autre territoire plus dynamique. L'hypothèse de la relation forte au lieu de vie est vérifiée, mais la relative méconnaissance du territoire, même chez des personnes anciennement installées et la quasi absence d'intérêt pour le fonctionnement des institutions présentes sur le territoire amène à s'interroger sur la manière dont les porteurs perçoivent et prennent en compte les ressources territoriales dans leur projet. Le territoire, grand absent des dispositifs d'accompagnement, est pourtant largement une clef de compréhension des systèmes d'activité. Au cours de ces six mois d'expérimentation, la façon dont peut être abordé le territoire apparaît plus complexe et plus fondamentale encore que lors de l'élaboration du dispositif.

<sup>10</sup> Projet TERRIAM 2004-2007 FR CIVAM Bretagne « Territoires et initiatives par l'agriculture multifonctionnelle »

<sup>11</sup>Projet PSDR2 Rhône –Alpes « Territoires, acteurs et agriculteurs en Rhône-Alpes » 2006

<sup>12</sup>Thèse de doctorat de Séverine Saleille sur l'entrepreneur rural et son réseau, 2007

- 12 projets sur 14 sont portés par des femmes. A aucun moment de l'élaboration de l'expérimentation cette importante participation féminine n'a été attendue. Envisager une approche du projet par genre apporterait sans doute de nouveaux éléments importants de compréhension du système.

- Enfin toutes les combinaisons d'activité sont différentes. La formation était volontairement très ouverte et ne s'adressait pas seulement à des projets combinant une activité agricole. Malgré tout l'ensemble des porteurs se retrouvent dans une même « communauté de pratiques » qu'ils défendent (la pluriactivité). Ils sont face aux mêmes contraintes (gestion administrative, gestion du temps, complexité des démarches...) et aux mêmes questionnements (choix de la stratégie, mise en place progressive de l'activité, recherche du revenu minimum, reconnaissance...). Cette grande diversité des activités dont le volume reste limité ouvre de nombreuses possibilités de complémentarité que les porteurs intègrent dans leurs projets. Le projet individuel évolue au fur et à mesure de l'expérimentation vers un projet ramifié dont les modalités de collaboration restent à définir.

L'expérimentation comme moyen d'adapter l'accompagnement aux besoins des systèmes d'activité pluriactifs a été faite à partir de trois hypothèses fortes :

- la nécessité de prendre en compte la dimension territoriale dans l'accompagnement
- la nécessité de repenser l'accompagnement individuel
- la nécessité de prendre en compte le projet de vie dans l'accompagnement.

In itinere ces trois hypothèses sont largement validées et sont précisées pour certaines, mais sont aussi dépassées par d'autres éléments non pris en compte : le genre dans le système d'activité, l'identité et la reconnaissance sociale par la pluriactivité, le rapport au travail et aux institutions. En outre, malgré l'aménagement et la grande adaptabilité de l'accompagnement dans l'expérimentation, celui-ci se révèle encore fragile : se pose de manière forte la question de la décision en situation de complexité, côté porteur comme côté accompagnateur. C'est en particulier ce point que la dernière partie de l'expérimentation espère questionner.

Enfin la formation a été conçue comme un lieu d'échange ouvert, non normatif dans lequel l'individu peut se construire à travers son projet et trouver les informations qui lui permettront de construire son système d'activité. Ce lieu d'échange fonctionne entre porteurs mais aussi avec les accompagnants, élus, intervenants, institutions, et devient un espace de dialogue possible et pacifié entre des groupes de personnes (néo-ruraux et autochtones) n'ayant pas la même vision de l'activité et plus souvent en confrontation (ou en déni) qu'en ouverture.

## **Conclusion**

La formation « Entreprise rurale pluriactive » menée sur le territoire du haut-languedoc héraultais cette année 2008 confirme des hypothèses portant sur les spécificités du projet pluriactif et dessine les contours d'un accompagnement adapté. Outre ces deux apports, cette expérimentation et son évaluation tout au long de la formation permettent aussi, via l'analyse du corpus d'expériences des 14 stagiaires, de mener une recherche approfondie sur les mutations du rapport au travail au travers de l'exemple de la pluriactivité. Nous pouvons suivre Edouardo Font lorsqu'il nous dit en parlant des activités rurales que « si les formes de production fordistes restent prédominantes, on peut en tout cas avancer aujourd'hui que ce modèle de développement a désormais perdu son caractère hégémonique et laisse des vides, des interstices à l'intérieur desquels prennent place d'autres organisations de la production susceptibles de générer et de valoriser des richesses » (Font 2000). Ce serait donc dans ces

interstices que prendrait place la pluriactivité et que cette forte revendication de reconnaissance de l'utilité sociale d'activité non marchandes ou non rémunératrices trouverait son écho.

Ayons en tête que selon divers sondages, les Français semblent être les Européens accordant le plus d'importance au travail dans leur vie, et que cette importance croît significativement depuis 1990. Dans le même temps ce sont eux qui souhaiteraient le plus que le travail prenne moins de place dans leur vie (Davoine, Méda 2008). Le travail doit être synonyme de qualité et non pas de temps passé. La recherche de sens dans le travail est particulièrement importante dans les sociétés occidentales et Gorz nous fait remarquer que l'utopie de Marx, l'activité professionnelle comme épanouissement total de l'individu est encore bien vivante, même si 1/3 des personnes ne voient dans leur travail qu'une obligation (Davoine, Méda 2008).

Dans de nombreux systèmes d'activité le travail est sur valorisé, dans la mesure où il y a fusion entre projet d'activité et projet de vie. Cependant les porteurs sont souvent prêts à revoir à la baisse le revenu attendu, celui-ci étant pensé en terme d'apport minimum pour couvrir les besoins de la famille, mais non pas en terme de profit. On peut en cela faire un parallèle avec le système économique paysan « puisque l'abondance ne peut entraîner que le gaspillage, il est inutile de se donner de la peine pour produire plus qu'il n'est nécessaire à la famille » (Mendras 1978). Ce parallèle s'arrête là, mais non la critique du système économique sous jacent. Or la question du temps de travail est assez peu questionnée en tant qu'un choix « politique ». Pour Gorz comme pour Méda, la rationalisation économique du travail a entraîné la perte de l'espace public (Méda 1988) et de l'autonomie existentielle de l'individu (Gorz 1978). Pour eux, sans libération du travail (c'est-à-dire séparation formelle de la sphère du travail et du temps libre et réduction du temps travaillé) aucune autonomie ne pourra être retrouvée.

Cette question du temps de travail et de non travail est parfois difficile à cerner dans un système d'activité, mais elle est très importante à poser. Car à l'inverse, il est possible de voir dans la figure du pluriactif le travailleur modèle du nouveau capitalisme : ouverture, flexibilité, adaptabilité, excellence, polyvalence, engagement dans un projet, esprit d'innovation et créativité, et enfin perméabilité de la vie professionnelle et de la vie privée, y compris dans les outils facilitant l'exercice de la pluriactivité (perte du lien de subordination dans les groupements d'employeur, assouplissement des régimes de protection, multiplication des contrats par projet...).

Ces interrogations concernant le sens et la place du travail dans le système d'activité rendent encore plus complexe l'analyse du système pluriactif, mais elles sont fondamentales pour pouvoir comprendre les registres de motivation des créateurs et pouvoir déterminer les choix politiques sous tendant toute politique du travail.

## **Bibliographie**

- Abdelhakim T. 2003. *Pluriactivité et agriculture familiale : réalités sociales, questions théoriques et études de cas*. Thèse de doctorat, Paris X (Université de Nanterre), 422 p.
- Arendt H. 1958. *Condition de l'homme moderne*. PARIS, Pocket, 2007, 404 p.
- Aubrée P., Maréchal G. 2006. "Comment accompagner les projets multifonctionnels? L'expérience du programme Terriam" Communication de la FRCIVAM 35 au IIIème congrès international Red SIAL, Jaen, Espagne, octobre 2006, 19p
- Biche, B., Gerbaux, F., Le Monnier, J., Perret, J. 1996. *Créer son emploi en milieu rural, les chemins de traverse de la pluriactivité*. Paris : l'Harmattan. 172 p.
- Bodiguel L. 2002. *L'entreprise rurale : entre activités économiques et territoire rural*, Paris, L'Harmattan, 2002, 478 p.



- Boltanski L., Chiapello E. 1999. *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris, Gallimard, coll. « NRF Essais », 843 p.
- Carneiro M.J. 1996. « Pluriactivité agricole, l'hétérogénéité cachée », *Cahiers d'économie et sociologie rurales* n°38, p 6-36.
- Casaux, L. 1993. *La pluriactivité ou l'exercice par une même personne de plusieurs activités professionnelles*. Paris : édition Librairie générale de droit et jurisprudence, bibliothèque de droit privé ; tome 231, 404 p.
- Chamoux M.N. 1998. « Sens et place du travail dans les sociétés », *Le monde du travail*. Paris : éditions La découverte, p 15-23.
- Conseil Général 34 2000. *L'évolution des cantons.de l'Hérault*. Document de travail de l'Observatoire du territoire, Montpellier. 160 p.
- Collectif ville Campagne 2003, *Bilan des actions en faveur de l'accueil de nouveaux actifs en milieu rural*, 73 p
- Coriat B. 1991. *Penser à l'envers. Travail et organisation dans l'entreprise japonaise*. Paris, Christian Bourgeois éditeur, 186 p.
- Couturier I. 1994. *La diversification en agriculture (aspects juridiques)*. L'Harmattan, Paris, 557 p.
- Culière O. 2005. *Déterminants institutionnels de l'intensité d'accompagnement à la création d'entreprise*. Actes du colloque « Accompagnement des jeunes entreprises : entre darwinisme et assistanat », 26 mai 2005, Université de Montpellier 1- ERFI – ISEM, 18 p.
- Davoine L., Méda D. 2008. *Place et sens du travail en Europe : une singularité française ?* Centre d'Etudes de l'Emploi, document de travail n°96-1, février 2008, 117 p.
- Dejours C. 1998. « Centralité ou déclin du travail ? », *Le monde du travail*. Paris : éditions La découverte, p. 40-49.
- Ferrier, C. 2003. *Précarité et exclusion en France : quelques éléments de diagnostic*. Note de synthèse FNCUMA/projet STEP, mars 2003, 5 p.
- Font, E. 2000. *Les activités non agricoles dans la recomposition de l'espace rural*. Paris : L'Harmattan. 337 p.
- Gorz A. 1997. *Misère du présent, richesse du possible*, Paris, Débats Galilée, 1997
- Gorz A. 1988. *Métamorphoses du travail. Critique de la raison économique*. Paris, Gallimard coll folio essais 2004 (réédition), 438 p.
- Grep 1999. *La petite entreprise rurale touristique rurale et le couple*. Actes du séminaire ADAPT du 30 septembre 1999 à Vannes, Paris : GREP. 112 p.
- Hervieu, B. Viard J. 1996. *Au bonheur des campagnes (et des provinces)*. La Tour d'Aigues, éd. De l'Aube, 1996, 159 p.
- Houée P. 1996. *Les politiques de développement rural, des années de croissance aux temps d'incertitude*. INRA Economica, 2<sup>ème</sup> édition revue et augmentée (1<sup>ère</sup> édition INRA Economica 1989), 321p.
- Hubscher R. 1988. *Entre faucilles et marteaux : pluriactivité et stratégies paysannes*. Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 242 p.
- Landais E. 1998. Agriculture durable : les fondements d'un nouveau contrat social ? *Le courrier de l'environnement de l'INRA* n°33, avril 1998, 16 p
- Laurent, C., Mouriaux, M.F. 1999. La multifonctionnalité agricole dans le champ de la pluriactivité. *La lettre du Centre d'Etudes de l'Emploi*, octobre 1999, n°59, 10 p.
- Laurent C., Mouriaux M.F., Mundler P. 2006. « Combinaison d'activités professionnelles et multifonctionnalité de l'agriculture : une résurgence de la dimension territoriale ? » Document de travail du Centre d'Etudes de l'Emploi n°70, octobre 2006, 58 p.
- Laurent C., Mundler P. 2006, *L'accompagnement de la pluriactivité en question*. Résultat de recherche du programme PSDR 2 « Territoires, acteurs et agriculture en Rhône-Alpes », 2006, 4p.

- Meda D. 1995. *Le travail, une valeur en voie de disparition*, Paris, Champs-Flammarion, 358p.
- Mendras H. 1995. *Les sociétés paysannes. Eléments pour une théorie de la paysannerie*. Col. Folio Histoire Gallimard, nouvelle édition refondue, 1995, éd. Originale Armand Colin 1976, 368 p.
- Menger P. 2002. *Portrait de l'artiste en travailleur. Métamorphoses du capitalisme*, Seuil, La république des idées, 96 p.
- Mundler P, Guermonprez B, Pluvinage J. 2007. « Les logiques de fonctionnement des petites exploitations agricoles », *Pour* n°194, pp. 55-62.
- Pages A. 2004. *La pauvreté en milieu rural*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, coll Socio-logiques, 181 p.
- Paul J.-L., Bory A., Bellande A., et al., 1994. « Quel système de référence pour la prise en compte de la rationalité de l'agriculteur: du système de production agricole au système d'activité » in *Les cahiers de la recherche-développement*, (39):7-19.
- PSDR Rhône-Alpes 2005, « Combinaisons d'activité professionnelles et multifonctionnalité de l'agriculture. *Rapport scientifique et technique du PSDR « Territoires, acteurs et agriculteurs en Rhône-Alpes »*, INRA, 29 p.
- Rinaudo, Y. 1987. « Un travail en plus : les paysans d'un métier à l'autre (1830-1950) », *Annales ESC*, mars-avril 1987, n°2, pp 283-302.
- Sailleilles S. 2007. *L'entrepreneur néo-rural et son réseau personnel : une étude exploratoire*. Thèse de doctorat, université Montpellier I, Institut des sciences de l'entreprise et du management, 358 p.
- Tallon H. 2005, *La pluriactivité dans le domaine de l'agriculture de l'environnement du tourisme et du patrimoine, source de dynamisme de l'activité et de l'emploi rural du Haut Languedoc*. Thèse de master, CIHEAM/IAMM. 167 p.
- Weber M. 1985. *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon Agora, 1985.